

L'APPRENTISSAGE

en Nouvelle-Aquitaine



Engagez-vous avec la Région pour le développement de l'apprentissage

DIVERSITE
 QUALIFICATION
 RECRUTEMENT
 SIMPLIFIE
 TRANSMISSION
 DYNAMISME
AVENIR
 DIPLOME
 NOUVEAU REGARD
AVENIR
 DIVERSITE
 NOUVEAU REGARD
 DYNAMISME
 TRANSMISSION
 QUALIFICATION
 RECRUTEMENT
 SIMPLIFIE
 DIVERSITE
 NOUVEAU REGARD
DIPLOME
 DIVERSITE
AVENIR
 QUALIFICATION
 RECRUTEMENT
 SIMPLIFIE
 TRANSMISSION
 DYNAMISME
AVENIR
 DIVERSITE
 DIPLOME
 NOUVEAU REGARD
 SIMPLIFIE
 RECRUTEMENT
 TRANSMISSION
 DYNAMISME
AVENIR
 DIVERSITE
 DIPLOME
 NOUVEAU REGARD
 SIMPLIFIE
 RECRUTEMENT
AVENIR
 DIVERSITE
AVENIR
 DIPLOME
 NOUVEAU REGARD
 QUALIFICATION
 TRANSMISSION
 DYNAMISME
 DIPLOME
 RECRUTEMENT
 SIMPLIFIE
AVENIR



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Encourageons aujourd'hui, réussissons demain

L'apprentissage a une place centrale dans le dispositif de formation professionnelle régionale car c'est pour moi la modalité de formation la plus adaptée aux savoirs faire pratiques, des plus simples au plus complexe. Les changements législatifs intervenus avec la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 n'ont en rien érodé ma conviction et nous offre la possibilité d'agir ensemble dans l'intérêt des jeunes et des entreprises. Dès 2018, la Région Nouvelle-Aquitaine a démontré sa volonté de poursuivre la dynamique engagée avec tous ses partenaires en matière de développement de d'apprentissage. Nous avons ainsi organisé une concertation régionale afin de co-construire une nouvelle politique ambitieuse et partenariale en lien étroit avec les besoins économiques et les spécificités des territoires.

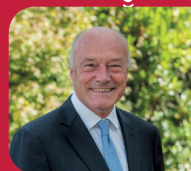
A partir de là, la Région a souhaité se doter d'une nouvelle feuille de route. Votée à la séance plénière du 10 avril 2020, elle est donc déployée dans un contexte inédit de crise sanitaire qui impacte directement l'activité des centres de formation et des apprentis. La récession économique dans laquelle se trouve d'ores et déjà la France aura inévitablement des effets sur l'apprentissage et son développement.

La feuille de route régionale prend donc une place particulière dans ce contexte. Elle doit constituer l'un des leviers du plan de relance pour maintenir notre appareil de formation performant et éviter le décrochage des jeunes qui ont choisi ou s'apprentent à choisir cette voie de formation. L'apprentissage est plus que jamais essentiel à nos entreprises et nos territoires.

Je vous invite à prendre part à la mise en œuvre de cette feuille de route et à vous engager à nos côtés pour préparer le rebond de la Nouvelle Aquitaine.)))

Alain Rousset

Président de la Région
Nouvelle-Aquitaine



Contexte

(contexte politique, objectifs, cibles)

La Région Nouvelle-Aquitaine a fait le choix de poursuivre son soutien pour le développement de l'apprentissage convaincue qu'il s'agit d'une voie d'excellence pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et pour répondre aux besoins en compétences des entreprises.

Le Conseil Régional a donc adopté le 10 avril dernier sa nouvelle feuille de route pour le développement de l'apprentissage dont les objectifs sont les suivants :

- permettre l'acquisition de qualifications socles à tous niveaux ;
- maintenir des capacités de formation en proximité ;
- consolider et compléter les compétences des futurs actifs pour faciliter leur insertion professionnelle ;
- faciliter le recrutement pour les entreprises ;
- favoriser la construction et la mixité de parcours pour diversifier l'accès des néo-aquitains à la formation et à l'emploi ;
- accompagner les apprentis en garantissant l'égalité d'accès à la formation et en contribuant à la sécurisation de leurs parcours.

Cette feuille de route s'appuie sur l'expérimentation d'un label régional « l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine » permettant d'identifier et de soutenir les organismes de formation qui choisiront de s'inscrire dans les orientations régionales. Seuls les organismes labellisés par la Région pourront déposer des demandes au titre des autres leviers d'actions de la Région, à savoir :

- un appel à projet « carte contractuelle des formations par apprentissage » permettant de définir les formations qui seront soutenues financièrement par la Région par un abondement du coût contrat ;
- une stratégie d'investissement visant à doter les territoires de moyens immobilier et mobilier permettant de soutenir non seulement les projets de réhabilitation/construction, les travaux d'urgence et courants mais également les équipements pédagogiques.

Présentation du Label

Le label « l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine » est un outil régional visant à identifier et soutenir un réseau d'organismes de formation par l'apprentissage qui choisissent de s'inscrire dans les orientations régionales.

La certification nationale est un pré-requis à la labélisation régionale. Complémentaire à la certification, le cahier des charges du label détaille les engagements spécifiques des structures en faveur du développement de l'apprentissage et précise les attendus régionaux pour :

- Accompagner les candidats à l'apprentissage et favoriser leur intégration.
- Mettre en place les conditions de réussite de la formation et favoriser la qualité de vie de l'apprenti.
- Veiller aux conditions de réussite du parcours de formation de l'apprenti dans l'entreprise.

L'obtention du label est un préalable obligatoire pour bénéficier du soutien financier de la Région au titre de la carte contractuelle des formations ou de l'investissement. Celui-ci est mis en place en 2020 de manière expérimentale pour une durée de trois ans.

Pour en savoir plus sur le label « l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine », retrouvez le cahier des charges et le dossier de candidature en téléchargement sur : apprentissage-en-nouvelle-aquitaine.fr



Présentation de la carte

La Région souhaite soutenir, sur les territoires, une stratégie d'équilibre entre les voies de formation, l'optimisation de l'appareil de formation et des plateaux techniques dans une logique de non concurrence tout en accompagnant les besoins en compétence des filières économiques. Pour cela, la Région lance l'appel à projet « carte contractuelle des formations par apprentissage » afin de contribuer au financement des parcours de formations par apprentissage considérés comme prioritaires. Les formations qui seront soutenues devront :

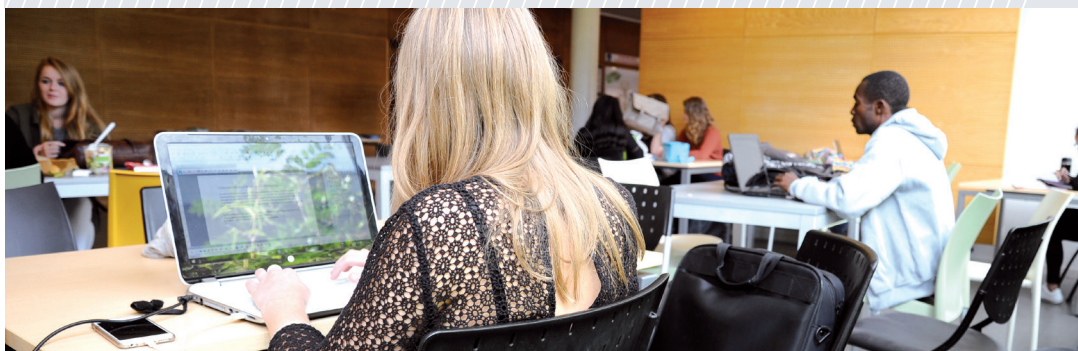
- participer au maintien d'une offre de formation de proximité pour éviter la déqualification des territoires ;
- accompagner le maintien de formations stratégiques pour l'économie régionale ;
- soutenir de nouvelles formations pour accompagner les transitions de l'économie régionale.

La participation régionale sera calculée sur la base d'un abondement forfaitaire du coût contrat au titre des critères d'aménagement du territoire et/ou de développement économique.

Point d'attention :

L'année 2020 est une année de transition concernant l'octroi du label régional « l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine », les demandes de labellisation et les demandes d'aide au titre de l'appel à projet carte de formation s'effectuent de façon concomitante.

Pour en savoir plus sur cet appel à projet, retrouvez le cahier des charges et le dossier de demande de soutien en téléchargement sur :
apprentissage-en-nouvelle-aquitaine.fr



Présentation de la stratégie d'investissement

La stratégie régionale d'investissement a pour ambition de doter les territoires de moyens immobiliers et mobiliers favorisant le développement de l'apprentissage. Elle favorisera autant que possible la mutualisation des plateaux techniques et les investissements collectifs.

Les subventions régionales peuvent être attribuées pour trois catégories de projets :

- les travaux d'envergure dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) prévisionnelle.
- les travaux hors Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) ;
- les équipements pédagogiques ayant une durée d'amortissement comptable supérieure à trois ans.

Point d'attention :

L'année 2020 est une année de transition concernant l'octroi du label régional « l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine », les demandes de labellisation et les demandes d'aide pour les investissements s'effectuent de façon concomitante.

*Pour en savoir plus sur le soutien régional en matière d'investissement, retrouvez le règlement d'intervention et le dossier de demande de subvention au titre des équipements pédagogique en téléchargement sur : **apprentissage-en-nouvelle-aquitaine.fr***



Calendrier

Période de dépôt : Label et carte des formations avant le 30 juin

Période de dépôt investissement (équipements pédagogiques) : avant le 18 juin

Contacts

Pour toute demande d'informations, n'hésitez pas à contacter les services de la Région Nouvelle-Aquitaine qui sont à votre disposition :

Label régional « l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine »

label.apprentissage@nouvelle-aquitaine.fr

Appel à projet pour la carte contractuelle des formations professionnelles par apprentissage

appelaprojet-carte2020@nouvelle-aquitaine.fr

Stratégie en matière d'investissement

investissement.apprentissage@nouvelle-aquitaine.fr

L'APPRENTISSAGE

en Nouvelle-Aquitaine



Pour en savoir plus, retrouver toutes les informations
et les pièces à télécharger sur :

→ apprentissage-en-nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Encourageons aujourd'hui, **réussissons** demain